

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du jeudi 22 décembre 2022

Date de la convocation 16/12/2022
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 6 / Votants : 6

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 22 décembre à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président.

Présents :

M. KUCHNA Joseph
Mme BRUYERE Mireille

Mme MOUBAMBA Stéphanie
Mme CONDON Michèle

M. MARCAUD Hugues
Mme SALGUES Marinette

Absents excusés :

M. LABONNE Gérard
M. DESCAMPS Guillaume
Mme GAILLOT Nicole

5- MARPA : décision modificative n°2

Monsieur le Président présente la décision modificative n° 2 du budget MARPA et propose le réajustement du budget comme suit :

Section fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
60612-Energie-électricité	10 000.00 €	
60613- Chauffage	15 000.00 €	
6588- autres	-25 000.00 €	

Le Conseil d'Administration est invité à approuver la décision modification comme décrite ci-dessus.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la décision modificative comme décrite ci-dessus.

Vote POUR à l'unanimité

Fait à Saint-Yorre, le 26 décembre 2022,

Le Président,

Joseph KUCHNA



La Secrétaire de séance,

Mireille BRUYERE

REÇU EN PREFECTURE

le 26/12/2022

Application après f. legale.com

99_DE-003-26 03 03581-20221222-62_2022-DE